



Les négociations de la HONTE ou les oursins dans les poches de la Direction !

Des négociations sont en cours chez Thales Service Numériques, mais tout va de mal en pis !

Alors que les résultats de la société sont bons, tous les indicateurs au vert, la Direction veut encore gagner plus et ne récompense pas les salariés.

Objectif Profitabilité mais pas pour les salariés !!!

Les NAO

Revendications de la CFDT :

La CFDT a une méthode qui lui permet de proposer des % d'augmentation tout en préservant l'équité entre les valeurs salariés. Mais comment est-ce possible ?

Il suffit de partir de deux éléments :

⇒ Salaire moyen mensuel de TSN, : **4606 € / mois**

⇒ Déterminer le % d'augmentation **juste**. Au vue de l'inflation des deux années précédentes, des efforts des salariés et des résultats de TSN, il nous semble que **3% est le % juste**.

Appliquer au salaire moyen mensuel, cela donne un **montant d'augmentation de 139€** par mois pour tous

C'est cette somme que nous traduisons en % sur les salaires moyens de chaque catégorie.

	AG	55 €
Mensuels	AI	2,58%
F11	AI	3,63%
F12		3,14%
G13-G14		2,37%
H15-H16		1,75%

Propositions de la direction :

Les propositions de la Direction se succèdent et sont toujours aussi indécentes :

Mensuels : la direction refuse une augmentation minimum en somme fixe comme les années précédentes et propose

AG : 0,9% - AI : 0,9%

Ingénieurs & Cadres : La direction concède une différenciation dérisoire voir provocatrice.

	Salaire Moyen	Augmentation moyenne	
		%	Somme fixe
F11	44 872 €	1,55%	696 €
F12	50 277 €	1,55%	779 €
G13	65 088 €	1,50%	976 €
G14	70 012 €	1,50%	1 050 €
H15	86 622 €	1,50%	1 299 €
H16	121 478 €	1,45%	1 761 €

LA DIFFÉRENCIATION PROPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÈRE POUR LES F11 ET F12 UN GAIN DE 23€ QUAND LES H16 PERDRONT 60€ POUR UN SALAIRE MOYEN DE ... 121 000€.

(Non) Prise en compte des autres revendications de la CFDT :

- **Élargissement de la BSO** pour les cadres (F11 et F12 ayant plus de 15 ans d'ancienneté dans TSN) et **15% des nouveaux bénéficiaires de la BSO**, doivent être des F11/F12 ayant 15 ans d'ancienneté et hors expert et ou ingénierie => **Pas** d'élargissement et c'est de plus en plus difficile de passer de NR7 à NR8, **on s'éloigne**
- Revalorisation Tickets restaurants à hauteur de 12 euros => **Pas** de revalorisation prévue des TR
- Prise en charge à hauteur de 75% des transports publics => Obtenue dans la négociation Mobilité Durable
- Maintien du budget Egalité Pro à **0,15%** => Baisse du budget Egalité Pro à **0,10%**
- Répartition des **1 013 800 €** d'actions gratuites LTI, MTI à l'ensemble de salariés soit une action ou prime pour tous => **Pas possible**

La direction tente de justifier cela par des éléments de contexte, notre réponse au verso

Les NAO (suite)

Réponse CFDT aux éléments de contexte de la direction :

Une croissance au-dessus de la moyenne du marché des services numériques avec des résultats [...] alignés avec notre plan stratégique et nos objectifs. [...] si la rentabilité attendue pour l'année 2025 est proche du budget fixé, elle devra progresser sur les prochaines années pour se rapprocher des standards du marché,

=> Les salariés ont très bien travaillé mais ne sont pas récompensés à la hauteur de leur investissement

Un ralentissement de la croissance du marché – en contraction sur l'année 2025 avec une croissance négative – avec une reprise incertaine en 2026

=> Dans un marché en contraction, TSN a fait de la croissance, merci qui? Et l'incertitude on l'entend tous les ans.

Nos concurrents se positionnent de manière très agressive sur les prix avec des écarts parfois significatifs par rapport à Thales Services Numériques afin de conquérir ou conserver des marchés

=> C'est normal pour une ESN premium et c'est pas nouveau, pourtant TSN a fait de la croissance

Des enjeux de compétitivité particulièrement marqués dans ce contexte concurrentiel et notamment au regard de la hausse significative de la masse salariale

=> Combien de temps les salariés vont-ils devoir assumer un accord souhaité par la direction

Les autres négociations :

• **Indemnités de Site (IDS)**

Du fait d'un contrôle URSSAF en cours, la direction souhaitait renégocier un accord pour ne plus être dans l'illégalité et envisageait supprimer les IDS au-delà de 3 mois de mission.

Suite à la décision de la section, nous avons informé la direction que nous ne participerions pas à une telle négociation pour supprimer un acquis.

• **Mobilité durable**

Les propositions de la Direction qui dit vouloir amener les salariés vers un bilan carbone plus vertueux sont affligeantes :

Les salariés faisant le moins de KM seront mieux rétribués au km que ceux en faisant le plus.

Pour 80 trajets de 1km, le km vaut 0,62€

Pour 80 trajets de 20km, le km vaut 0,09€.

Pour obtenir une indemnité, un salarié habitant à 1 km doit parcourir 160 km, et pour un salarié habitant à 15 km : 2400 km

Comment peut-on, entendre que TSN veut encourager les salariés à abandonner les moyens de

	80 - 120 AR	120-160 AR	160 et +
0 à 5 km	50 €	100 €	150 €
5 à 15 km	100 €	150 €	200 €
15 km et +	150 €	200 €	250 €

transport carbonés !!

L'indemnisation doit se faire en fonction du nombre de km parcouru pour la CFDT

Seul point positif : prise en charge des abonnements transport à hauteur de 75% (mais pas de cumul multi modal)

Si vous souhaitez un juste partage de la valeur chez TSN, que votre travail et vos efforts soient reconnus et récompensés, il faut le montrer à la Direction et rejoindre vos élus